

LES OUTILS D'OBSERVATION TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte a produit ces dernières années plusieurs bases de données et éléments cartographiques, afin d'assurer le suivi du Scot et de faciliter le travail des communes et intercommunalités membres.

Les données dont dispose le SMRR sont mises à la disposition des collectivités gratuitement, à leur demande. De même, ces données peuvent être remises aux bureaux d'études en charge d'élaborer ou de réviser les documents de planification (PLU, PLH, schéma de développement économique, commercial...).

Rappel réglementaire

Le SMRR doit faire « une analyse de l'application du Scot, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisirs et d'unités touristiques nouvelles structurantes, et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. » (article L.143-28 du Code de l'Urbanisme), cela au plus tard 6 ans après l'approbation du Scot.

Pour ce faire, le SMRR développe depuis plusieurs années des outils d'observation et de suivi de l'évolution du territoire des Rives du Rhône. Si ces outils sont indispensables pour réaliser les bilans du Scot, ils sont aussi précieux dans le cadre des études et projets portés par les communes et intercommunalités.

La photographie aérienne du territoire

 Année de production : 2009, 2015 et 2020

Le SMRR a réalisé en 2009 une photographie aérienne à 25 cm de résolution, c'est-à-dire qu'un pixel correspond à un carré de 25 cm de côté, et en 2015 et 2020 deux nouvelles photographies aériennes à 20 cm de résolution. Ces données permettent de disposer, à l'échelle du SMRR, une couverture harmonisée sur une année, ce qui n'existe pas pour les autres photos aériennes réalisées par des partenaires sur le territoire (IGN et CRAIG).

Quelle utilisation ?

Utilisation par les bureaux d'études PLU(i) (entre autres) pour réaliser des cartes, illustrer les documents, identifier les différents secteurs des communes (zones urbaines, agricoles, forestières,...) ou en appui aux projets urbains.



Production d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) et d'un Modèle Numérique de Surface (MNS)

En parallèle de l'orthophotographie aérienne, le SMRR a produit en 2009 un modèle numérique de terrain qui a été mis à jour en 2015 et 2020 sur les mêmes périmètres que les orthophotos. En 2015, à la demande des EPCI, le SMRR a produit également un modèle numérique de surface.

Ces deux outils permettent de représenter la topographie d'un territoire en 3D : sans prise en compte des « objets posés » sur le territoire (bâtiments, arbres,...) pour le MNT et en prenant en compte ces éléments pour le MNS.

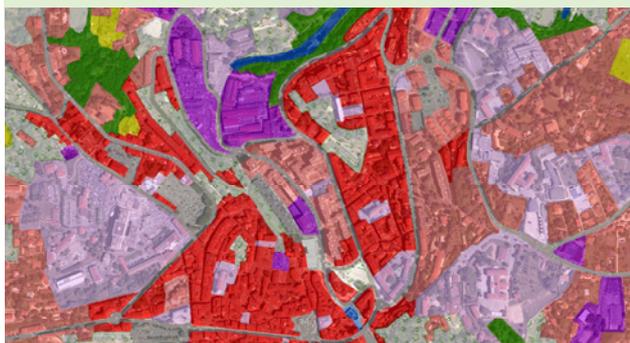
La base de données Occupation du Sol (OccSol)

 Année de production : 2010, 2016 et 2020 (disponible en 2021)

Cette base de données permet d'identifier la nature de l'occupation du sol, à la parcelle, en 1990, 2000, 2009 et 2015 et d'observer les grandes dynamiques urbaines, agricoles et forestières sur le territoire. Elle sera mise à jour sur les 153 communes du territoire en 2020, en lien avec la nouvelle orthophoto. Le territoire disposera ainsi de données sur l'évolution de l'occupation du sol au cours des 30 dernières années.

Quelle utilisation ?

La loi Engagement National pour l'Environnement (dite Grenelle II) impose aux communes d'établir un bilan de la consommation d'espace sur 10 ans lors de l'élaboration d'un PLU(i). La base de données OccSol permet à la commune ou l'EPCI de disposer de données fiables et précises facilitant cette analyse.



La base de données « friches économiques »

 Année de production : 2020

 Pilotage : SMRR en collaboration avec Epora

Le SMRR s'est associé à Epora afin de réaliser un recensement des friches économiques actuelles et potentielles sur son territoire. Le recensement s'appuie sur une méthodologie initialement mise en place par l'Agence d'Urbanisme de Grenoble et est réalisé par les agences d'urbanisme de Lyon et Grenoble en tant que maîtrise d'œuvre.

Quelle utilisation ?

Avec la tendance au zéro artificialisation nette, les friches économiques (actuelles ou potentielles) constituent un réservoir foncier important, mais difficile et coûteux à mobiliser, qu'il convient de mieux connaître afin de pouvoir les réinvestir.

Le suivi du déclassement de zones U et AU dans les PLU

 Année de production : mise à jour régulière depuis 2012 (date d'approbation du 1er Scot)

Un des objectifs du Scot est de limiter l'étalement urbain en privilégiant la densification et en limitant le mitage notamment. Le déclassement de zones à urbaniser dans les PLU depuis 2012 participe notamment à réduire l'étalement urbain et le mitage des zones agricoles et naturelles.

Quelle utilisation ?

A chaque PLU arrêté ou approuvé, un compteur des surfaces de zones U et AU déclassées dans les PLU est mis à jour. Cela donne une vue de l'effort consenti par les communes pour atteindre les objectifs de réduction de la consommation d'espace.

La base de données foncier à vocation d'activités économiques

 Année de production : 2015, compléments et mise à jour en 2018

A partir de l'identification des zones U et AU des PLU (et anciens POS) ayant une vocation principale économique, la base de données apporte des informations notamment sur le gestionnaire du site économique, le type d'activité dominante, l'occupation des parcelles (occupé, potentiellement libre à court, moyen ou long terme), les risques naturels et technologiques impactant le site, la propriété des parcelles non occupées, la viabilisation du foncier et les projets à venir (installation en cours d'une entreprise, réserve foncière d'une entreprise déjà présente sur site, ...).

Quelle utilisation ?

La base de données doit permettre aux élus du SMRR d'avoir une connaissance fine du foncier économique disponible sur le territoire. Elle a permis de construire le volet économique du Scot et permettra d'assurer le suivi de ce dernier.



L'enquête consommation des ménages

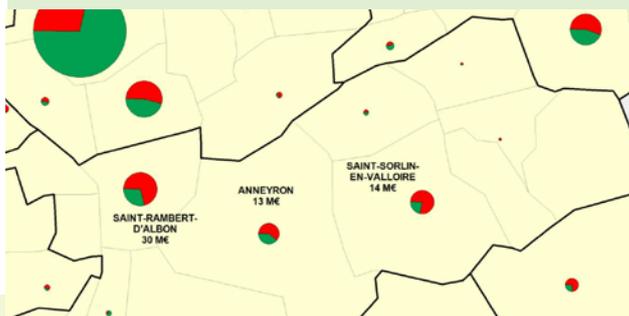
 Année de production : 2012 et 2018

 Pilotage : CCI Nord-Isère / SM de Scot concernés en 2012, CCI en 2018

L'enquête consommation des ménages permet de disposer d'informations sur les comportements d'achat des ménages du territoire, en termes de lieux d'achats privilégiés, de types de produits achetés ou de dépenses effectuées. Le SMRR a mené une enquête avec les CCI en 2012 et les CCI ont mis à jour ces données en 2018. Disponibilité auprès du Syndicat pour les données 2012 et des CCI pour celles de 2018. L'étude a été réalisée par AID observatoire.

Quelle utilisation ?

Ces données permettent d'enrichir le diagnostic d'un PLU(i) ou d'un schéma de développement commercial. Elles ont également été utiles dans le cadre de la révision générale du Scot.



Le suivi des avis des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)

 Année de production : régulière depuis 2012

Depuis plusieurs années, le SMRR est destinataire des demandes d'autorisations commerciales déposées sur le territoire et délibère sur chaque projet afin de rendre un avis en CDAC. Dans ce cadre, le SMRR dispose d'une base de données identifiant l'ensemble des avis du SMRR en bureau et des avis rendus en CDAC.

Quelle utilisation ?

Cette base de données a pour objectif d'identifier et de suivre la compatibilité des projets commerciaux avec le Scot et le DAAC dans les années précédentes, mais aussi dans les années à venir.

La base de données commerce

 Année de production : 2019-2020

Cette base de données apporte des informations sur les secteurs préférentiels d'accueil du commerce en périphérie identifiés dans le DAAC, notamment sur l'occupation du sol, le type de commerce (par fréquence d'achat, produits vendus, nom de l'enseigne,...). Elle comprend également un inventaire des zones U et AU permettant le développement du commerce dans les PLU, des points de retraits de colis, des drives et des grandes surfaces commerciales présentes sur le territoire.

Cette base de données sera complétée dans les années à venir avec des éléments sur le commerce de proximité hors secteurs périphériques du DAAC (centralités urbaines, commerces isolés,...).

Quelle utilisation ?

Cette base de données a vocation à assurer le suivi des grandes dynamiques concernant le commerce sur le territoire. Elle permettra ainsi de s'assurer de la bonne mise en œuvre du volet commercial du Scot (DOO et DAAC) et de son efficacité pour encadrer le commerce de périphérie et assurer le maintien et le développement du commerce de proximité.



Analyse des logements commencés et de l'évolution de la population

 Année de production : régulière

Le SMRR s'appuie sur des données disponibles, notamment celles issues des recensements de population et des logements commencés de Sitadel, et produit régulièrement des analyses à différentes échelles sur le territoire.

Quelle utilisation ?

Ces analyses permettent d'observer les grandes tendances en termes de population, logements, emplois,...

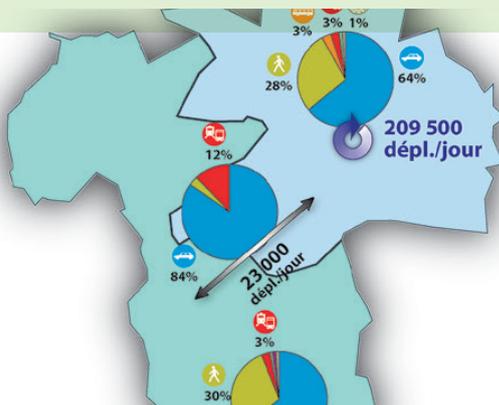
Enquêtes déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise de 2006 et 2015

-  Année de production : 2006 et 2015
-  Périmètre : Aire métropolitaine lyonnaise (dont le Nord du territoire des Rives du Rhône)
-  Pilotage : Sytral avec participation du SMRR

Mieux connaître les habitudes de déplacements de la population permet d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins. Les enquêtes déplacements constituent une source de données diversifiée et qualitative et permet de comparer les territoires entre eux à l'échelle nationale.

Quelle utilisation ?

Les enquêtes déplacements permettent d'observer les grandes tendances en termes de mobilités de la population à un instant T.



Le recensement des unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire

-  Année de production : à venir en 2020-2021
- Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le territoire développe et diversifie sa production d'énergies renouvelables depuis plusieurs années. Le public comme le privé s'engage dans cette démarche sur le territoire.

Quelle utilisation ?

L'objectif de cette base de données sera de suivre le développement des installations de production d'énergies renouvelables et d'observer la diversification des sources d'énergies et les acteurs engagés dans cette démarche.

Le suivi temporel des oiseaux communs (carrés STOC)

-  Année de production : depuis 2011
-  Périmètre : 14 « carrés » de 2 km par 2 km répartis sur l'ensemble du territoire

Cette base de données sur les oiseaux communs permet de connaître l'évolution des espèces présentes sur le territoire des Rives du Rhône et nous renseigne sur l'évolution des milieux qui leur sont associés (agricole, forestier...). Elle s'inscrit dans le programme, mis en place en 1989 par le Muséum National d'Histoire Naturelle (méthodologie nationale).

Plusieurs passages par carré et par an assurés par les associations locales, notamment la LPO.

Quelle utilisation ?

La capitalisation de données STOC sur le territoire permettra, sur le temps long, d'avoir un outil précieux pour suivre l'évolution de la biodiversité « ordinaire » et la comparer aux tendances nationales. Cette donnée est également utile à l'élaboration des PLU(i).

L'inventaire des zones humides et pelouses sèches de l'Isère rhodanienne, du Nord-Drôme et du Nord-Ardèche

-  Année de production : 2012 à 2020
-  Périmètre : 39 communes iséroises, 27 communes du Nord-Drôme et 45 communes du Nord-Ardèche

Dans le cadre du réseau de veille écologique a été réalisé un inventaire des petites zones humides (Isère Rhodanienne 2012) et des pelouses sèches (Isère rhodanienne 2013-2014, Nord-Drôme 2015-2016, Nord-Ardèche de 2017 à 2020). L'inventaire des zones humides a porté notamment sur leur localisation, leur état général (taille, dégradations constatées,...) et les types d'amphibiens présents (espèce, population,...). L'inventaire des pelouses sèches a permis de les localiser et de réaliser un état des lieux de la faune et de la flore propres à ces milieux.

Des associations ou experts naturalistes indépendants ont réalisé ces inventaires.

Quelle utilisation ?

Ces données permettent d'enrichir le diagnostic environnemental des PLU(i), en amont de la définition d'actions ou d'orientations permettant d'assurer la protection et la valorisation de ce patrimoine naturel.